



**mfi** agence multimédia

radiofranceinternationale 104 avenue du président kennedy 75016 paris france

téléphone : 00 33 1 44 30 87 30

mfi@rfi.fr

N°476 **Une stratégie francophone pour Copenhague**

09.11.26 **À la recherche d'un consensus**

**(MFI) Pratiquement tous les pays du monde se déclarent soucieux de protéger l'environnement. Mais les approches divergent quant aux objectifs de la Conférence de Copenhague qui doit définir le régime de l'après-Kyoto concernant la diminution des gaz à effet de serre. Certains souhaitent que Copenhague définisse des quotas précis de réduction des GES. D'autres se contenteraient d'un engagement politique, quitte à le quantifier par la suite. Enfin, certains pays, du Nord comme du Sud, réclament un partage équitable du fardeau de la pollution ou parfois une aide pour s'adapter à ses conséquences.**

À quelques jours de la Conférence, le scepticisme quant à des résultats concrets s'est teinté d'optimisme après l'annonce du président américain Barack Obama qu'il se rendrait à Copenhague avec des objectifs chiffrés. Un projet de loi fixant l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à 17 % d'ici 2020 par rapport à 2005 a été adopté par la Chambre des représentants américaine. Un projet de loi proposant 20 % de réduction est en discussion au Sénat. Presque simultanément, l'autre grand pollueur de la planète, la Chine, a annoncé qu'elle avait pour objectif une réduction de 40 à 45 % d'ici 2020 par rapport à 2005 de son intensité carbonique, c'est-à-dire des émissions de GES rapportées à son produit intérieur brut.

Les chefs d'Etat des deux pays avaient déjà annoncé leur volonté que Copenhague aboutisse à un accord avec « *effet immédiat* ». Obama avait souligné que « *sans les efforts à la fois de la Chine et des Etats-Unis, les deux plus gros consommateurs et producteurs d'énergie, il ne peut y avoir de solutions* ». La Chine cherche à donner le bon exemple, notamment en Asie où se trouvent d'autres grands pollueurs comme l'Indonésie ; l'Inde, l'autre géant asiatique, a également assoupli sa position (refus d'un processus contraignant de réduction des émissions) sans toutefois annoncer d'objectifs chiffrés.

### **Union européenne : limiter le réchauffement à 2 degrés**

L'Union européenne se trouve à la pointe des efforts pour diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> mais ses membres d'Europe de l'Est hésitent à prendre des engagements concrets, y compris en matière de financement du développement propre dans les pays pauvres que la France veut lancer dans le cadre d'un projet intitulé « *Justice-climat* ». Les priorités de l'UE sont d'œuvrer à Copenhague en faveur d'un compromis suffisamment ambitieux pour que le réchauffement planétaire n'excède pas un maximum de 2 degrés et de promouvoir une offre internationale ambitieuse et équitable dans laquelle l'Europe assumera sa part dans le financement des efforts des pays en développement. L'UE s'est aussi déclarée prête à remplacer son engagement actuel de réduction de 20 % des émissions de carbone d'ici à 2020 par une réduction de 30 %, dans le cadre d'un « *compromis ambitieux* » et moyennant des efforts comparables de la part des autres partenaires.

Parallèlement, la France et le Brésil ont entamé une campagne de sensibilisation en faveur de résultats concrets à Copenhague, de la création d'une Agence internationale de l'environnement et d'une aide substantielle aux pays en développement, évaluée par l'Union européenne à plus de 100 milliards d'euros par an. La Russie quant à elle a fini par s'engager à réduire de 25 % ses émissions de GES. Elle s'est dite prête à approuver un accord à Copenhague, mais sous certaines conditions : que le potentiel d'absorption de CO<sub>2</sub> des forêts russes soit pris en compte et que le protocole soit ratifié par tous les pays industrialisés.

Le Brésil, une des puissances économiques émergentes avec notamment la Chine et l'Inde, est le premier pays de cette catégorie à prendre des engagements concrets de réduction des GES. Le président Lula a annoncé, lors d'une visite à Paris, que son pays venait de décider d'« *un programme*

*pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre au Brésil »* à travers notamment la réduction de 80 % de la déforestation. Le Brésil, partisan des biocarburants pour remplacer à terme le pétrole et le gaz, tente de convaincre d'opter pour un développement propre les pays d'Amérique latine qui ne veulent pas sacrifier leur croissance économique à des normes écologiques trop strictes<sup>1</sup>.

### **Francophonie : favoriser la participation des Pays du Sud et encourager le consensus**

La Francophonie quant à elle, en tant qu'espace de solidarité, a indiqué qu'elle entendait accompagner les pays francophones du Sud à participer pleinement aux négociations et favoriser le consensus sur les principaux enjeux : l'adoption de nouvelles mesures visant à accélérer la réduction mondiale des émissions de GES et la promotion du développement durable dans les pays en développement. Mais les positions individuelles des pays membres dépendent à la fois de leur appartenance régionale, de leur degré d'industrialisation et des doctrines économiques suivies.

Outre les divergences au sein de l'Union européenne, le Canada et la province du Québec par exemple ne sont pas sur la même longueur d'onde. Le gouvernement canadien conservateur de Stephen Harper défend officiellement une « politique d'équilibre ». « Le Canada s'acquittera de ses responsabilités mondiales d'une façon qui équilibre la protection de l'environnement et la prospérité économique des Canadiens et des Canadiennes, et qui est comparable au niveau d'efforts déployés par les autres pays industriels », a ainsi déclaré un porte-parole du ministère de l'Environnement, précisant que le pays restait déterminé à réduire les émissions totales de GES de 20 % par rapport au niveau de 2006 d'ici 2020.

En revanche, le Premier ministre du Québec, Jean Charest, a affirmé que le Québec fera cause commune avec l'Europe et cherchera à montrer la voie à l'Amérique du Nord, en réduisant ses émissions de GES « de 20% sous le niveau de 1990 à l'horizon de 2020 ». Jean Charest a même laissé entendre que le Québec pourrait aller au delà de ce seuil.

### **L'Union africaine préconise un « Nouveau pacte vert pour l'Afrique »**

L'Afrique réclame pour sa part le maintien des acquis du protocole de Kyoto et en particulier les mécanismes suivants : permis d'émission qui permet de vendre ou d'acheter des droits à émettre entre pays industrialisés, la mise en œuvre « conjointe » qui permet aux pays développés de procéder à des investissements visant à réduire les émissions de GES en dehors de leur territoire, notamment dans un pays pauvre dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP).

L'Union africaine propose d'accroître les ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ; de faciliter l'atténuation des changements climatiques, l'accès à l'énergie propre, le transfert de technologie, le renforcement des capacités et les financements supplémentaires pour les pays en développement. Elle préconise un « *Nouveau pacte vert pour l'Afrique* » qui devrait permettre au continent de s'armer contre les conséquences des changements climatiques tout en accompagnant le processus de développement et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement.

De son côté la Communauté des Caraïbes et son Centre du Changement climatique soulignent que les petits États insulaires, dont ceux de la région Caraïbe, y compris Haïti, sont les plus vulnérables face au réchauffement climatique, bien qu'ils contribuent pour moins d'1 % aux émissions globales de gaz à effet de serre. Les deux organisations réclament donc une aide internationale accrue. Enfin, le Liban et l'ensemble de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord sont parmi les plus vulnérables à la réduction des précipitations et à l'élévation du niveau des océans. Pour le moment le mécanisme pour un développement propre (MDP) finance des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre, par exemple, dans le secteur des déchets solides. Une meilleure gestion de l'eau est aussi envisagée ainsi que de l'agriculture.

De leur côté, les producteurs de pétrole dont des pays comme l'Algérie, pourtant impliquée dans la lutte pour la protection de l'environnement, s'inquiètent de la menace qu'un accord sur le climat à Copenhague pourrait faire peser sur leurs économies. L'Agence internationale de l'Energie a chiffré à environ 4 milliards de dollars d'ici 2030 le manque à gagner que pourrait représenter pour les producteurs l'adoption de politiques "vertes".

**Marie Joannidis**

---

<sup>1</sup> Chine, Inde, Brésil et Afrique du Sud ont adopté, le 28 novembre, une position commune où leur refus d'objectifs contraignants est réaffirmée. Ils demandent également que le cas des pays les plus pauvres soit nettement pris en compte.

## Ils ont dit

Pour le président algérien, **Abdelaziz Bouteflika**, « *les espaces régionaux conviennent particulièrement à la négociation de mesures favorables au développement durable et à la lutte contre les changements climatiques* ». Il indique également que « *l'Union européenne, espace économique et monétaire patiemment construit, en est un parfait exemple* ».

« *La lutte commune pour sauver notre futur commun n'est pas seulement une question de solidarité financière. C'est aussi une question de fraternité entre les peuples et les cultures. C'est cette vision renouvelée que l'Afrique tentera de faire partager à Copenhague* », a-t-il encore affirmé.

Selon **Meles Zenawi**, Premier ministre éthiopien et coordinateur de l'équipe de négociation africaine à Copenhague, l'Afrique est parvenue à un accord sur les questions-clé devant être négociées lors du sommet sur le changement climatique : « *la réduction (des gaz à effet de serre) est la plus grande priorité pour l'Afrique, car sans réduction il n'y a pas de possibilité d'adaptation. La seconde priorité est la compensation à apporter pour les dommages causés par les pays développés aux perspectives de croissance des pays africains et d'autres pays pauvres* », note-t-il, soulignant que le Comité africain a identifié un certain nombre de points-clé en ce qui concerne le mécanisme institutionnel et le montant de la compensation. Toutefois « *le continent se montrera très flexible sur les chiffres* », précise-t-il.

**M. J.**